

REGLEMENTATION POUR L'INTEGRATION DE L'EAU, DU SOL ET DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

ENJEUX

Comprendre et intégrer les zones humides, les espèces et les espaces protégés, les coefficients de biotope, les schémas de cohérence écologique.

Les notions de biodiversité demeurent mal connues dans le milieu de la construction, alors que les attentes réglementaires sont fortes dans ce domaine. En ville, où la demande sociale de nature est croissante, intégrer la biodiversité dès la conception offre l'opportunité au maître d'ouvrage d'imaginer des solutions innovantes pour les habitants. Les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage. Monteur d'opérations.

OBJECTIFS

- › identifier les enjeux eau sol et biodiversité pour vos opérations
- › connaître les étapes-clefs méthodologiques dans les différentes phases de l'opération
- › savoir faire un bilan de l'opération.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.
Étude de cas de plusieurs projets issus des participants sur le logiciel "Profil Biodiversité".

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Frank DERRIEN, Consultant eau sol biodiversité. Écologue et paysagiste DPLG.

DATES CLASSE VIRTUELLE

8 avril 2025
23 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Biodiversité et ses enjeux dans les opérations d'aménagement et de construction**
 - › définition et enjeux de la biodiversité
 - › identification des concepts et éléments de langage
 - › identifier les risques et opportunités sur un projet en milieu urbain
- **Cadre législatif et réglementaire**
 - › quels sont les espaces et espèces protégées ?
 - › les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?
 - › quelles autres obligations en matière de règles d'urbanisme ?
 - › la prise en compte de la biodiversité dans son marché
- **Les différents acteurs**
 - › le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage
 - › les autres acteurs publics et privés
 - › comment impliquer les parties prenantes ?
- **Quelle démarche mettre en œuvre et selon quelle méthodologie ?**
 - › les étapes-clefs de la démarche : bien définir ses objectifs et le périmètre de la démarche
- **Comment mener un diagnostic efficace ?**
 - › sur quels éléments-clefs ?
 - › pour quels équipements ciblés ?
 - › comment bâtir son cahier des charges ?
- **Quelles solutions techniques proposer ?**
 - › intégrer son projet dans les corridors écologiques
 - › la gestion écologique des espaces verts
 - › les aménagements spécifiques pour la faune locale
- **Comment prendre en compte l'impact de la phase chantier sur la biodiversité ?**
 - › comment protéger les espaces et les espèces ?
 - › comment évaluer le "chantier propre" ? avec quels outils ?
- **Quels outils et quelle méthodologie pour évaluer l'opération dans le temps ?**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr